

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] CONSULTATION DU PUBLIC - SOCIÉTÉ COLAS CENTRE OUEST

De : myriambaran

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date : 07/02/2020 13:55

CONSULTATION DU PUBLIC - SOCIÉTÉ COLAS CENTRE OUEST

Mme La Préfète,

Je m'oppose à l'implantation de l'usine Colas à miniac morvan pour les raisons suivantes :

- implantation dans une ZAC proche d'habitations et d'une zone mitoyenne "natura 2000"*
- Émission de HAP hors réglementation*
- pollution des sols, de l'eau , des zones humides*
- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)*
- impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de rance et de son activité touristique.*

MYRIAM BARAN.

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] CONSULTATION DU PUBLIC-SOCIÉTÉ COLAS CENTRE OUEST

De : PERROT Baptiste

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 07/02/2020 13:58

Bonjour,

Je soutient par ce présent mail l'implantation de la centrale a enrobé de l'entreprise COLAS CENTRE OUEST afin de créer des emplois dans la zone ACTIPOLE de miniac Morvan

Cordialement

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] onsultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

De : Perig Vrinat

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 07/02/2020 14:02

Bonjour,

Il me semble important, au vu de la contestation parfois de mauvaise fois, de soutenir ce projet d'envergure qui n'a de cesse de se vouloir créateur d'emploi sur le bassin malouin et soucieux de réduire l'impact environnemental d'une telle installation.

En effet, le regroupement de 2 sites de production en 1 est forcément une bonne nouvelle pour l'environnement. D'autre part, les choix techniques tel que le tunnel de chargement ou l'installation de la production dans un bâtiment fermé vont également dans le sens de la réduction d'impact en

----- Message original -----

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] consultation du public-SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

De : LOISEL Ludovic

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 07/02/2020 14:08

Bonjour .

Je soutien la société Colas pour l'implantation d'une centrale enrobé sur le secteur de Miniac Morvan, pour le développement de l'activité économique de la commune.

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

De : Bertrand Priouzeau

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date : 07/02/2020 14:13

Bonjour,

Je suis formellement opposé au projet d'usine d'enrobé prévu à Miniac.

Il s'agira sans nul doute d'une source de pollutions multiples (rejets dans le sol et dans l'air, bruits) et de consommation d'eau excessive.

De plus, habitations et zones naturelles protégées sont très proches du site.

A l'heure où l'écologie devient une préoccupation majeure, pourquoi s'entêter à malmenager ainsi nos campagnes ?

Il doit bien exister une autre solution pour l'entreprise Colas...

Sincères salutations,
Bertrand Priouzeau

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST"

De : Veronique LAVIGNE

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date : 07/02/2020 14:14

Mme La Préfète,

Je m'oppose à l'implantation de l'usine Colas à Miniac Morvan pour les raisons suivantes :

- implantation dans une ZAC proche d d'habitations et d'une zone mitoyenne "natura 2000"
- Émission de HAP hors réglementation
- pollution des sols, de l'eau , des zones humides
- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)
- impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de rance et de son activité touristique.

Merci,

Véronique LAVIGNE;

----- Message original -----

Sujet : [[INTERNET] CENTRALE BITUME MINIAc MORVAN

De : Nicole Cintre

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date : 07/02/2020 14:14

Bonjour,

J'ai quitté la région parisienne pour fuir la pollution et retrouver un air pur et une qualité de vie à Miniac. Ce choix a été aussi fait pour mes enfants et petits enfants parisiens qui apprécient notre qualité de vie lors de leurs vacances C'est pour cette raison que je suis contre le projet de la société COLAS sur le site de Miniac situé à 1K500 de mon habitation.

Cordialement.

Nicolle CINTRE

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST"

De : Veronique LAVIGNE

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date : 07/02/2020 14:17

Madame la Préfète de Bretagne,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir entendre les raisons qui amènent riverains et élus locaux à douter du bien fondé de l'implantation de l'usine Colas à Miniac-Morvan pour les raisons suivantes :

- implantation dans une ZAC proche d'habitations et d'une zone sensible sur le plan écologique "Natura 2000"
- Émission d'HAP hors réglementation
- pollution des sols, de l'eau , des zones humides
- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)
- impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de Rance et de son activité touristique.

Aussi, je m'oppose à son implantation en l'état.

Bien cordialement,

Véronique LAVIGNE.

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

De : Théophile Jarry

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 07/02/2020 14:17

Le projet porté par la Société COLAS sur la ZAC de Miniac Morvan permettra de remplacer 2 autres sites vieillissant à proximité.

A grande échelle, l'agglomération de Saint-Malo devrait améliorer la qualité de son air. D'autant plus que la nouvelle centrale bénéficiera de toutes les dernières technologies en termes de bruit, rejet de gaz etc...

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Centrale enrobés à Miniac Morvan

De : julien le glouet

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 07/02/2020 14:18

Bonjour,

Suite à votre consultation relative à l'affaire citée en objet, je soutiens le projet.

La nouvelle centrale sera réalisée sur la base des dernières normes environnementales et avancées technologiques.

De plus, elle remplacera deux autres sites industriels.

Enfin, une installation de ce type est forcément un vecteur d'emploi local.

Bonne réception.

Sincères salutations.

Julien Le Glouet

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST à MINIAC MORVAN

De : Nadine Petitpas

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 07/02/2020 13:13

AVIS DÉFAVORABLE

Madame la Préfète,

Je tiens par la présente à vous faire part de mon adhésion totale à Madame Stéphanie Muzart-Biteau, fondatrice - coordinatrice du collectif "Sablonceaux Saujon - NoGoudron", et de l'analyse claire et précise des nuisances que génère le projet de la société Colas Centre Ouest sur la ZAC de Miniac-Morvan.

Je vous saurais gré d'émettre un avis défavorable à l'implantation de cette usine.

Ceci afin de protéger la santé des populations riveraines et plus lointaines en cas d'accidents incendies, explosions, de protéger l'économie locale, des entreprises à proximité mais aussi maritimes et agricoles qui subiront les rejets polluants eau air sol, et dont les produits agroalimentaires ont une vocation à se retrouver sur les tables en national et international, ainsi qu'à protéger l'image touristique de votre/notre environnement en appliquant les lois en vigueur et le principe de précaution.

Cordialement.

Nadine PETITPAS

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST"

De : marithe ALLANO

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date : 07/02/2020 14:29

bonjour je suis contre cette installation polluante
à de nombreux niveaux .

odeurs

rejets de particules dans les environs
comportants des habitations.

pollutions des sites agricoles

le gros volume d'eau nécessaire et ses rejets d'
eau usées dans le marais

ses effets néfastes sur la zone Natura 2000.

ses retentissements sur le projet en cours
de parc naturel régional émeraude

à une époque où l'on critique les véhicules
cette usine rejettera combien d'équivalents en
véhicules

les camions à l'arrivée et au départ de cette
usine représentent aussi des pollutions: particules
fines sonores et sur la circulation

pour toutes ses raisons visant à protéger ma
santé mon cadre de vie et l'avenir des

générations qui me suivront je suis contre l'
installation de la centrale d'enrobage

| marithe allano

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

De : PASQUET Guillaume

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 07/02/2020 14:28

Bonjour

Je soutiens l'implantation de l'agence COLAS ainsi que la centrale à enrobé qui vont créer des emplois et dynamiser la commune de Miniac Morvan .

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET]

De : BEILLOEIL, Anthony

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 07/02/2020 14:34

Je soutiens la création du poste d'enrober à miniac Morvan pour l'emploi

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.